

Appel à contribution

Multilinguisme et Union européenne

Numéro dirigé par Marie-Hélène Hermand (Université Bordeaux Montaigne) et Annie Niessen (University of Pennsylvania, Université de Liège)

De Europa

ISSN 2611-853X

Les diverses langues présentes au sein des États membres de l'Union européenne (UE) constituent probablement l'une des expressions les plus directes de sa devise "Unie dans la diversité". La politique linguistique de l'Union européenne repose sur le respect de cette diversité, notamment au travers de la reconnaissance de 24 langues officielles.

Cette ouverture au multilinguisme entretenue par l'UE amène à s'intéresser aux contextes, aux dispositifs et aux usages linguistiques élaborés par l'UE pour s'adresser à ses citoyens, à ses partenaires politiques et économiques, aux populations fragiles (en difficulté économique ou migrantes) ou encore aux médias. L'organisation pratique, juridique et sociologique d'un tel contexte multilingue incite non seulement à s'interroger sur l'efficacité des dispositifs et des politiques linguistiques, mais également sur les disparités entre les langues dans la communication publique et interne de l'UE, ainsi que sur leur utilisation au sein des institutions. De telles questions peuvent aussi être envisagées à l'aune d'interactions interdisciplinaires susceptibles d'apporter des regards neufs et complémentaires sur les prescriptions, les normes et les usages multilingues observés non seulement au sein de l'UE, mais aussi dans le cadre d'échanges entre l'UE et ses voisins directs, ou entre l'UE et d'autres aires mondiales.

Ce numéro vise à regrouper des contributions qui apportent une analyse critique de la communication multilingue et de l'usage du multilinguisme par et au sein de l'Union européenne dans les domaines de la science politique et du droit, de l'analyse du discours, de la (sociologie de) la communication, des sciences du langage et de la sociolinguistique, de la traductologie ou encore des études aréales, culturelles et médiatiques. Le caractère interdisciplinaire des propositions est particulièrement encouragé.

Nous proposons aux auteur.e.s d'aborder une ou plusieurs des questions suivantes, sans qu'il ne s'agisse d'une liste exhaustive, tant au niveau disciplinaire que des problématiques :

- le cadre juridique concernant le multilinguisme au sein de l'UE et les pratiques observées, par exemple à la Cour de Justice de l'Union européenne ;
- le poids du politique dans le choix des langues officielles de l'UE et l'absence des langues dites minoritaires ou des langues issues de l'immigration ;
- la comparaison de l'usage du multilinguisme entre les institutions de l'UE ;
- les disparités entre les langues officielles de l'UE et les langues de travail au sein des institutions ;
- l'importance du multilinguisme et des traductions pour l'existence et le bon fonctionnement de l'UE ;
- l'usage du multilinguisme au sein de l'UE en comparaison à d'autres organisations supranationales ou des États multilingues, ainsi qu'en comparaison à des États unilingues ;
- les efforts (financiers, de communication, sociologiques) de l'UE pour la promotion et la gestion du multilinguisme ;
- la place de la communication multilingue dans les politiques sociales européennes ou dans la politique migratoire européenne ;
- la question du décalage observé entre les discours de promotion du multilinguisme tenus par les instances européennes et les pratiques observées lors des prises de paroles officielles ;

- l'avenir de l'anglais dans le paysage multilingue de l'UE après le Brexit ;
- l'analyse de controverses relatives à l'usage de l'anglais lors des prises de paroles de dirigeants européens ;
- la comparaison entre les pratiques multilingues en communication publique et en communication interne de l'UE ;
- les initiatives multilingues de communication européenne décentralisée telles que la communication transfrontalière (au sein de l'UE, ou entre l'UE et ses voisins, ou dans le cadre d'une communication de plus longue portée avec d'autres aires mondiales) où peuvent se côtoyer langues nationales et régionales ;
- l'analyse de dispositifs de communication européenne multilingue (médias, plateformes numériques, etc.) destinés spécifiquement aux citoyens ou ouverts à la contribution citoyenne ;
- l'analyse de dispositifs multilingues d'information ou d'éducation élaborés à l'échelle européenne ou dans le cadre d'échanges avec l'UE.

Un résumé d'environ 300 mots (références non comprises) et 5 mots-clés doivent être envoyés en français et dans une de autres langues de la revue (italien, anglais ou espagnol) à l'adresse : redazione.deeuropa@unito.it (et en copie à : marie-helene.hermand@u-bordeaux-montaigne.fr et annie.niessen@uliege.be) avant le 15 mars 2022.

Les articles des propositions acceptées devront être envoyés à la même adresse avant le 28 février 2023.

Les consignes rédactionnelles sont disponibles à l'adresse : http://www.deeuropa.unito.it/content/Submit_an_article

Dates clés

- 15 mars 2022 : soumission des abstracts
- 2 mai 2022 : notification d'acceptation communiquées aux auteur.e.s
- 1^{er} septembre 2022 : soumission des articles en vue du processus de revue par les pairs en double aveugle (5 000 - 7 000 mots)
- 10 décembre 2022 : corrections envoyées aux auteur.e.s
- 28 février 2023 : soumission des dernières versions des articles
- 30 juin 2023 : publication de la revue

Url de référence : <http://www.deeuropa.unito.it>